



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 5 DÉCEMBRE 2019

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 64

Votants : 73 (dont 9 procurations)

N° 9

OBJET :

PROVISIONS 2019

AJUSTEMENTS

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : 10 DEC. 2019

Publiée ou notifiée

le : 10 DEC. 2019

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY - F. SZYPULA – M. AURAMBOUT (de la délibération n°1 à la n°34 et à partir de la délibération n°37) - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - C. BENOIT - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD – F. SENNEPIN - F. DUBESSAY – N. RAY – J. ROIG - J.M. GUERRE – J.P. BLANC - C. CATARD – C. SEGUIN – F. SEMONSUT – R. LOVATY – C. BERTIN – A. CORNE – A. DAUPHIN – F. HUGUET - J. COGNET - H. DUBOSCQ (à partir de la délibération n°11) - P. SEMET (de la délibération n°1 à la n°38 et à partir de la délibération n°42A/) – J.M. LAZZERINI – M. MORGAND – J.M. BOUREL – N. COULANGE (jusqu'à la délibération n°38) – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – J.D. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI (à partir de la délibération n°11) – C. DUMONT – M. CHARASSE – F. BOFFETY – E. GOULFERT - M. GUYOT (de la délibération n°1 à la n°41 et à partir de la délibération n°44) – A. CHAPUIS - M. MERLE - C. BOUARD – P. BONNET – C. GRELET - G. MAQUIN – C. MALHURET (à partir de la délibération n°11) – M. JIMENEZ – J.J. MARMOL (de la délibération n°1 jusqu'à la délibération n°25) - S. FONTAINE (de la délibération n°1 jusqu'à la délibération n°37) – MO. COURSOL - J.L. GUITARD - F. SKVOR – M. MARIEN - M.J. CONTE – C. LEPRAT – J.P. SALAT (de la délibération n°1 jusqu'à la délibération n°37), Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. P. COLAS à J. TERRACOL - B. BAYLAUCQ à J.S. LALOY – J.Y. CHEGUT à P. SEMET - MC. VALLAT à A. DAUPHIN – J. BLETTERY à N. COULANGE (jusqu'à la délibération n°38) – E. VOITELLIER à C. LEPRAT – Y.J. BIGNON à F. AGUILERA - MC. STEYER à C. MALHURET (à partir de la délibération n°11) - B. KAJDAN à J.L. GUITARD - J.J. MARMOL à C. GRELET (à partir de la délibération n°26) - S. FONTAINE à MO. COURSOL (à partir de la délibération n°38) - W. PASZKUDZKI à M. MORGAND – J.P. SALAT à C. BENOIT (à partir de la délibération n°38) - Conseillers Communautaires.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

.../...

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles 5211-12,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et en particulier l'article L2321-2- 29° listant parmi les dépenses obligatoires, les dotations aux provisions,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,

Vu la Délibération N°4 du Conseil Communautaire du 29 novembre 2012 portant mise en place des provisions au sein des budgets de Vichy Val d'Allier,

Vu le Budget Primitif 2019 approuvé le 28 mars 2019,

Vu la Délibération N°9 du Conseil Communautaire du 28 mars 2019 portant inscription des provisions des provisions au budget primitif 2019,

Considérant que la redevance Post-exploitation versée par le délégataire de l'ISDND (installation de stockage des déchets non dangereux - Gaïa) est estimée pour 2019 à 171 576 €,

Considérant les crédits inscrits pour la constitution des provisions au titre du Budget Primitif 2019,

Considérant le montant des admissions en non-valeur transmis par Monsieur Le Trésorier au titre des exercices 2016, 2017 et 2018,

Considérant la nécessité de prévoir les ajustements de crédits budgétaires,

Propose au Conseil Communautaire :

- De ne pas effectuer de reprise de la provision de **171 576 €** correspondant à la redevance post-exploitation versée par le délégataire du service des déchets non dangereux du Guègue.
- De réaliser les opérations suivantes au titre des provisions pour dépréciation de comptes de tiers :
 - Budget Principal : Reprise partielle de la provision du budget primitif 2019 de **12 440 €** correspondant au montant des admissions en non-valeur.
 - Budget Immobiliers d'Entreprises : Reprise partielle de la provision du budget primitif 2019 de **100 €** correspondant au montant des admissions en non-valeur.
 - Budget Assainissement : Reprise totale de la provision de **50 000 €** du budget primitif 2019 le montant des admissions en non-valeur étant supérieur à la provision constituée.
 - Budget Spanc : Reprise partielle de la provision du budget primitif 2019 de **1 120 €** correspondant au montant des admissions en non-valeur.

ETAT DES PROVISIONS

Exercice 2019

comptes	Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution de la provision	Montant de la provision constituée au 31/12/2018	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES							
6875/15182	Provisions pour risques et charges	171 576,00		1 472 963,00	1 644 539,00	0,00	1 644 539,00
	Provisions pour suivi post-exploitation du Guègue	171 576,00	2012	1 472 963,00	1 644 539,00	0,00	1 644 539,00
6865/15152	Provisions pour risques et charges financiers	100 000,00		0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
	Provisions pour perte de change sur emprunt	100 000,00	2015	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
6817/4912	Provisions pour dépréciation	15 000,00		48 421,00	63 421,00	12 440,00	50 981,00
	Provisions pour restes à recouvrer	15 000,00	2012	48 421,00	63 421,00	12 440,00	50 981,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES		286 576,00		1 521 384,00	1 807 960,00	112 440,00	1 695 520,00

BUDGET IMMOBILIERS D'ENTREPRISES - EXERCICE 2019

ETAT DES PROVISIONS

Exercice 2019

comptes	Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution de la provision	Montant de la provision constituée au 31/12/2018	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES							
6817/4912	Provisions pour dépréciation	10 000,00		182 244,00	192 244,00	100,00	192 144,00
	Provisions pour restes à recouvrer	10 000,00	2012	182 244,00	192 244,00	100,00	192 144,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES		10 000,00		203 535,00	192 244,00	100,00	192 144,00

BUDGET ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2019

ETAT DES PROVISIONS

Exercice 2019

comptes	Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution de la provision	Montant de la provision constituée au 31/12/2018	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS SEMI BUDGETAIRES							
6817 / 7817	Provisions pour dépréciation	50 000,00		0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
	Provisions pour restes à recouvrer	50 000,00	2012	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI -BUDGETAIRES		50 000,00		0,00	50 000,00	50 000,00	0,00

BUDGET TRANSPORTS - EXERCICE 2019

ETAT DES PROVISIONS

Exercice 2019

comptes	Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution de la provision	Montant de la provision constituée au 31/12/2018	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS SEMI BUDGETAIRES							
6817 / 491	Provisions pour dépréciation	0,00		8 300,00	8 300,00	0,00	8 300,00
	Provisions pour restes à recouvrer	0,00	2012	8 300,00	8 300,00	0,00	8 300,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES		0,00		8 300,00	8 300,00	0,00	8 300,00

BUDGET SPANC - EXERCICE 2019

ETAT DES PROVISIONS

Exercice 2019

comptes	Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution de la provision	Montant de la provision constituée au 31/12/2018	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS SEMI BUDGETAIRES							
6817/7817	Provisions pour dépréciation	1 500,00		1 771,00	3 271,00	1 120,00	2 151,00
	Provisions pour restes à recouvrer	1 500,00	2012	1 771,00	3 271,00	1 120,00	2 151,00
TOTAL PROVISIONS SEMI -BUDGETAIRES		1 500,00		1 771,00	3 271,00	1 120,00	2 151,00

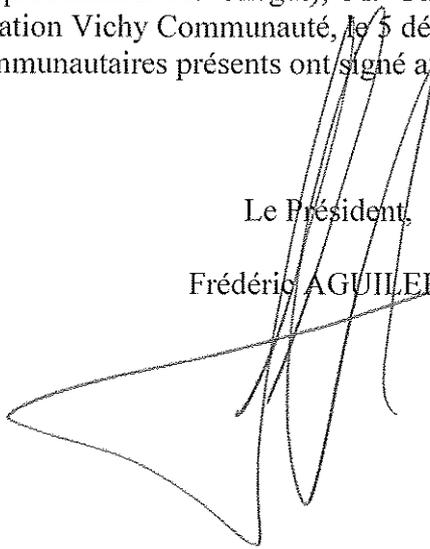
- De reprendre totalement la provision pour risques et charges financiers de **100 000 €** inscrite au budget primitif 2019 correspondant au risque de perte de change pour 2019 sur deux emprunts réalisés en franc suisse. La charge réelle pour l'exercice 2019 est de 57 651.51 € à la date du 30 octobre 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- Approuve ces propositions,
- Charge M. le Président, et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à la majorité des suffrages exprimés, (68 voix pour, 4 contre (M. Skvor, Mme Semet (dont procuration M. Chégut), M. Guerre), 1 abstention Mme Conte), en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 5 décembre 2019.
Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,
Frédéric AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 9 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 DECEMBRE

Objet de l'acte :

2019 - PROVISIONS 2019 - AJUSTEMENTS

.....
Date de décision: 05/12/2019

Date de réception de l'accusé 10/12/2019

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 05DEC2019_9

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20191205-05DEC2019_9-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1

Finances locales

Decisions budgetaires

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 9.pdf (99_DE-003-200071363-20191205-05DEC2019_9-DE-1-1_1.pdf
)